

Alençon, le 27 mai 2016

## Contacts Presse

**Philippe Bigot**  
Conseil départemental  
Tél. 02 33 81 60 00  
Poste 11 26  
06 07 34 14 42  
[bigot.philippe@orne.fr](mailto:bigot.philippe@orne.fr)

Commission permanente du Conseil départemental

**Un « Pôle d'excellence du numérique » en projet**

**La Commission permanente du Conseil départemental de l'Orne s'est réunie ce vendredi 27 mai. Principal sujet traité : la création de starTech Campus - « Pôle d'excellence » dédié à la formation et à l'économie numérique - dans des bâtiments qui seraient réhabilités et transformés sur le site du Quartier Lyautey, à Alençon.**

**starTech Campus, ensemble dédié à la formation et à l'économie numérique**

*« S'affirmer comme un pôle d'excellence du numérique afin de gagner en attractivité, en efficacité économique et contribuer, ainsi, à la création de nouveaux emplois » : telle est l'ambition du Président du Conseil départemental, Alain Lambert, persuadé que « la révolution numérique, qui est en marche, va continuer de bouleverser le système économique ; notre Département doit s'attacher à anticiper face à cette évolution rapide et inéluctable, et notamment développer ses structures. »*

Créée par le Conseil départemental début 2015, starTech61school est une école du numérique pour jeunes geeks « décrocheurs ». Elle les forme en vue d'intégrer des entreprises industrielles, pour lesquelles le numérique s'affirme comme un gisement de croissance et de compétitivité. A ses côtés, starTech Normandy, espace numérique, veille sur les innovations technologiques et leurs usages professionnels, centre de formations sur les TIC expert en dématérialisation, réseaux, e-administration et e-commerce.

Fort de cette riche expérience, le Conseil départemental estime nécessaire de continuer à élargir son offre, et créer un vaste ensemble dédié à la formation et à l'économie numérique, où seraient accueillis les jeunes, les enseignants et les entreprises. Il s'agirait d'un lieu d'échange permanent, offrant aux étudiants et aux chefs d'entreprises, souvent créateurs de « startups », la possibilité de se côtoyer de façon collaborative.

La structure comprendrait l'école, ouverte voilà plus d'un an, dispensant l'ensemble des formations numériques, un hôtel d'entreprises, pour le développement des « entreprises de demain », un espace « Fablab », laboratoire ouvert pour les passionnés de technologie pouvant coopérer sur des projets, un Management Lab, espace unique en France permettant de se familiariser aux nouvelles approches en management et coaching, et une salle de conférences numériques.

Au sein d'une enceinte historique (les anciennes écuries du Quartier Lyautey), ces nouveaux locaux devront allier modernité et respect de l'unité architecturale du site où sont regroupés les services du Département. La commission permanente du Conseil départemental a décidé de lancer les études préliminaires relatives à ce projet.

## **Cavités souterraines dans le bourg de Courgeon : 400 000 € de travaux**

La commune de Courgeon doit faire face à un risque naturel dû à la présence de cavités souterraines dans le bourg. Un plan de prévention des risques (PPR) a été prescrit par arrêté préfectoral, conduisant à l'évacuation par précaution de trois habitations.

Les cavités qui se sont formées sous les deux routes départementales (RD 10 et RD 628) doivent être comblées par injection de béton. Il en coûtera **400 000 €** au Département, qui pourrait obtenir une prise en charge par l'État à hauteur de 50%.

Les cavités se trouvant également sous une voie communale et sous des propriétés privées, le Département a accepté de constituer un groupement de commande avec la commune, qu'il va coordonner, pour que l'ensemble des travaux nécessaires soient ainsi réalisés en même temps et au meilleur coût.

## **127 200 € pour une nouvelle zone d'activités à Saint-Langis-lès-Mortagne**

Dans le cadre du fonds départemental d'aménagement des zones d'activités (FDAZA), le Conseil départemental a donné un accord de principe pour accompagner la Communauté de communes du Bassin de Mortagne-au-Perche, qui envisage de créer une nouvelle zone d'activités à Saint-Langis-lès-Mortagne. Déjà cinq entreprises ont manifesté leur intention de s'implanter sur le site qui compterait dix lots, sur un ensemble de 2,68 ha proche de la route d'Alençon (RD 912).

L'investissement, hors acquisitions foncières, est chiffré à 424 000 € ; le montant de la subvention départementale atteint **127 200 €**, sous réserve d'une participation de la Communauté de communes d'au moins 20 % des dépenses.

## **Aides à la filière équine : 21 100 € de subventions**

Soutien aux concours hippiques : **21 100 €** de subventions accordées aux associations et centres équestres, pour l'organisation de manifestations équestres.

## **Equipements sportifs : subventions aux communes de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Mortagne-au-Perche et Rânes**

**Bagnoles-de-l'Orne-Normandie** envisage la création d'un parcours sportif et de nature, dans le parc du château de 9,2 ha, nouvel élément d'attractivité fort pour la clientèle touristique. Il s'agit d'une boucle de 1 600 mètres, composée de 12 agrès mis en place avec une logique d'échauffement. Sur un coût total de travaux de 37 040 €, le Conseil départemental accorde à la commune une aide de **7 408 €**, dans le cadre de sa politique équipements sportifs « sport de pleine nature ».

Pour la création dans le quartier de Chartrage, à **Mortagne-au-Perche**, d'un skate-park de 850 m<sup>2</sup>, ouvert aux skateboards, rollers, trottinettes et BMX, le Conseil départemental accorde à la ville une subvention de **8 000 €** dans le cadre de sa politique équipements sportifs « sport tendance », sur un investissement de 250 000 €.

**Rânes** projette également de construire un skate-park, dans le parc du château, à proximité d'espaces de jeux existants (terrains de basketball, tennis et football). Le coût des travaux est estimé à 38 304,50 €. Le Conseil départemental accorde à la commune une subvention de **7 661 €**.